

MAIRIE D'ESCOUTOUX

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU 03 OCTOBRE 2022 A 19H00

Président : Daniel BERTHUCAT

Etaient présents : DAUPHIN Serge, COSTE Guy, DOUROUX Béatrice MELE Jean-Pierre BLANC Patrice, FEDIDE Véronique, LOMBARDY Eric, SABLONNIERE Patrick, KERNANI Kamel, FONQUERNIE Claire, SABLONNIERE Christelle.

Etaient excusées : VERACHTEN Amandine, AYNARD Françoise, JAURY Marie-Laure.

Etait absent :

Avait donné pouvoir : VERACHTEN Amandine à DOUROUX Béatrice

Secrétaire de séance : DOUROUX Béatrice

Ordre du jour :

- Budget Eau – Décision modificative n° 1,
- Budget Bâtiment à vocation commerciale - Décision modificative n° 1,
- Tarifs repas à la cantine scolaire – 2023,
- Tarifs forfaits branchements – Eau, Assainissement, Pluviales.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le point « Tarifs repas à la cantine scolaire – 2023 » ne sera pas examiné ce jour et qu'il rajoute le point suivant : Création d'une réserve incendie à Sainte-Marguerite.

L'ordre du jour est en conséquent le suivant :

- Budget Eau – Décision modificative n° 1,
- Budget Bâtiment à vocation commerciale - Décision modificative n° 1,
- Tarifs forfaits branchements – Eau, Assainissement, Pluviales,
- Création d'une réserve incendie à Sainte-Marguerite.

DELIBERATIONS ADOPTEES

Délibération 02.03.2022– 01 : Budget Eau – Décision modificative n° 1

Rapporteur Daniel BERTHUCAT

A l'unanimité

Décide d'augmenter les crédits en fonctionnement et en investissement comme suit pour réalisation d'annuités d'amortissement non prévues au budget primitif :

Fonctionnement :

Dépenses : 6811 Dot aux amortissements +17 200 €

Dépenses : 6061 Fournitures non stockables - 17 200 €

Investissement :

Recettes : 281531 Dot aux amortissements + 17 200 €

Dépenses : 2315-12 Instal, matériel + 17 200 €

**Délibération 03.10.2022 – 02 : Budget Bâtiment à vocation commerciale -
Décision modificative n° 1 :**

Rapporteur Daniel BERTHUCAT

A l'unanimité

Décide d'augmenter les crédits en fonctionnement comme suit d'une part pour paiement d'une facture de réparation du four et d'autre part pour la passation d'écritures relatives à la TVA :

Fonctionnement :

Dépenses : 61558	Autres biens	+ 50 €
Dépenses : 6156	Maintenance	+ 1 500 €
Recettes : 773	Mandats annulés ex ant	+ 1 500 €
Recettes : 70878	TEOM	+ 50 €

Délibération 03.10.2022 – 03 : Admission en non-valeur – budget eau

Rapporteur Daniel BERTHUCAT

A l'unanimité

Décide d'augmenter le montant des forfaits branchement eau, assainissement et pluviales suite à l'augmentation du prix des matériaux. Ces tarifs seront applicables à compter du 01.11.2022.

	Tarif actuel	Nouveau tarif
Forfait eau	500 €	550 €
Forfait assainissement	280 €	300 €
Forfait pluviales	280 €	300 €

Délibération 03.10.2022 – 04 : Création d'une réserve incendie à Sainte-Marguerite.

Rapporteur Daniel BERTHUCAT

A l'unanimité

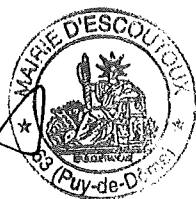
Décide de créer sur la parcelle AB 136 appartenant désormais à la commune une réserve d'Incendie notamment suite aux incendies de cet été et au manque récurrent d'eau dont le coût prévisionnel est de 11 500 € HT en deux tranches :

- Tranche 1 : Extraction des terres et boues,
- Tranche 2 : Evacuation après égouttage.

A Escoutoux, le 07 novembre 2022

Le Maire,

D. BERTHUCAT



Le secrétaire de séance,

Béatrice DOUROUX